

ANNEXE « A » CLASSIFICATION DES EMPLOIS ET TAUX HORAIRE

Emploi	Classe salariale	Taux horaire 2021
Journalier	1	25,25 \$
Préposé à l'entretien ménager		
Préposé au magasin	2	25,97 \$
Préposé aux travaux d'entretien		
Commissionnaire		
Préposé à la centrale d'équipements		
Chauffeur niveau 2	3	26,69 \$
Préposé aux usines de traitement des eaux		
Éboueur		
Préposé aux véhicules		
Opérateur niveau 3	4	27,43 \$
Chauffeur de camion sanitaire à chargement frontal		
Chauffeur de camion sanitaire à chargement latéral niveau 2		
Préposé à la signalisation		
Préposé aux loisirs		
Préposé aux coffrages		
Préposé à l'entretien du mobilier urbain et des équipements de loisirs		
Préposé à la préparation des surfaces	5	28,16 \$
Chauffeur niveau 1		
Chauffeur de camion sanitaire à chargement latéral niveau 1		
Préposé au service des usines de traitement des eaux	6	28,85 \$
Préposé à la maintenance des équipements de loisirs		
Releveur-réparateur de compteur d'eau		
Préposé au service d'équipements motorisés (M)		
Préposé aux réseaux d'aqueduc & d'égout		
Chauffeur-opérateur à l'entretien des réseaux		
Opérateur niveau 2		
Râteleur d'asphalte		
Préposé à la réparation de composantes hydrauliques et pneumatiques (M)		
Horticulteur (M)		

Emploi	Classe salariale	Taux horaire 2021
Cimentier-applicateur (M)	8	30,75 \$
Chauffeur-gardien		
Opérateur niveau 1		
Peintre (M)		
Tuyauteur aux réseaux d'aqueduc & d'égout		
Briqueleur-maçon (M)	9	31,95 \$
Mécanicien d'équipements motorisés niveau 2 (M)		
Peintre-débosselleur (M)	10	33,15 \$
Menuisier (M)		
Soudeur (M)		
Opérateur mécanicien de machinerie fixe niveau 2 (M)		
Machiniste (M)		
Mécanicien aux usines de traitement des eaux (M)	11	34,36 \$
Mécanicien d'équipements motorisés niveau 1 (M)		
Mécanicien d'équipements incendie (M)		
Électricien (M)		
Électricien à l'éclairage (M)		
Électricien aux signaux lumineux (M)		
Tuyauteur-frigoriste (M)		
Tuyauteur de plomberie, appareils de chauffage et gaz (M)		
Technicien en mécanique (M)		
Technicien aux systèmes ordinés (M)	12	35,56 \$
Technicien en électronique et électrotechnique (M)		
Mécanicien-technicien en mécanique du bâtiment (M)		
Technicien-électronicien (M)		
Technicien-opérateur à l'assainissement des eaux (M)		
Technicien-opérateur au traitement de l'eau potable (M)		
Opérateur mécanicien de machinerie fixe niveau 1 (M)		

Chef d'équipe : Taux de la classe salariale majoré des montants prévus à l'article 28.00 applicables au moment de la signature.

(M) Emploi de métier